



- *Vous trouvez que votre mutuelle santé est très chère !*
- *Vous pensez que votre reste à charge est toujours plus important...et ça ne devrait pas changer !!!*
- *Vous êtes retraité et la participation employeur est maintenant à votre charge !*
- *Vous êtes demandeur d'emploi, travailleur indépendant, profession libérale...*

Le dispositif MA COMMUNE MA SANTE peut répondre à vos besoins

Réunion d'informations
MERCREDI 4 DECEMBRE 17h30
Salle des Galets
Saint Pierre en Port

Renseignez-vous

Ma commune ma santé
Notre mutuelle de village

06 02 27 73 62



Ma Commune Ma Santé

La solution santé mutualisée